

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
-----  
COMMUNE DE TROIS BASSINS  
-----  
ARRONDISSEMENT DE SAINT PAUL  
-----  
CANTON DE SAINT LEU  
-----

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
des délibérations du Conseil Municipal**

-----  
**Séance du 02 juin 2022**  
-----

**OBJET : AFFAIRE N° 08**

Cession des lots libres - RHI  
Montvert

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Deux Juin, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 17h30, puis procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

**PRESENTS**

M. AURE Fabien (2<sup>ème</sup> Adjt) - Mme ABSYTE Brigitte (3<sup>ème</sup> Adjt) - M. VAITY Bruno (6<sup>ème</sup> Adjt) - M. M'BAJOURMBE Bryan (8<sup>ème</sup> Adjt) - Mme HOARAU Gertrude - M. LIN KWANG Joseph - Mme ZITTE Danielle - Mme FLORESTAN Nadine - Mme DE LAVERGNE Agathe - M. ZEPHIR Jackson - Mme AURE Jacqueline - M. LEBON Eddie - Mme FURCY Florelle - M. BOURGOGNE Pierre - M. SADEYEN Frédéric - M. POTHIN Joseph - M. MAURIN Jorris - Mme RAMANY Nathalie - M. AURE Yves - Mme DEPEHI Bernadette.

**EXCUSEE**

Mme VAITY Cathy (Procuration donnée à Mme DEPEHI Bernadette)

**ABSENTS**

M. FONTAINE Christopher - Mme SANDANCE Chantal - Mme JANNIN Jocelyne - Mme FRUTEAU Nadège - M. RAMAKISTIN Roland - M. CLAIN Patrick - Mme FAIN Marie Yveline.

**NOTA** : Le Maire soussigné certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 07 juin 2022, que la convocation a été faite le 27 mai 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de 29 le nombre de membres présents est de 21.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire  
  
Daniel PAUSE

Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20220602-de-02062022-08-DE  
Date de réception préfecture : 10/06/2022

Le Maire expose :

Par délibération en date du 17 mars 2022 – affaire n° 03, le Conseil Municipal a approuvé la rétrocession et cession, par la SIDR à la Commune de Trois Bassins, des fonciers constituant l'emprise des espaces à vocation publique, des parcelles destinées à des LES et améliorations acquisitions, des lots libres non attribués et des réseaux réalisés dans le cadre de la RHI MONTVERT.

La SIDR n'ayant pas pu finaliser les cessions des lots libres dans le cadre de la concession d'aménagement, il vous est proposé de procéder à la cession des parcelles listées ci-dessous :

Section n°	Superficie arpentée	Programmation prévue	Montant en €	Avis du Domaine
<b>Rétrocession terrains - Château d'Eau</b>				
AK 1867	496	lot libre 1	64 480	2021-97423-49256
AK 1874	539	lot libre 7	70 070	2022-97423-18131
AK 1876	443	lot libre 9	57 590	2021-97423-49256
AK 1879	422	lot libre 12	54 860	2022-97423-18131
AK1884	403	lot libre 5	52 390	2021-97423-49256
<b>Rétrocession terrains - Croix Bigat</b>				
AK1580	507	lot libre 12	65 910	2022-97423-18138
AK1609	587	lot libre 10	76 310	2022-97423-18138

Il vous est proposé que le choix des attributaires des parcelles se fasse dans le cadre d'un appel à candidatures et qu'une priorité soit donnée aux non-propriétaires d'un bien immobilier pour la construction de leur habitation principale.

Les frais notariés et les frais de publicité foncière sont à la charge des acquéreurs.

### DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

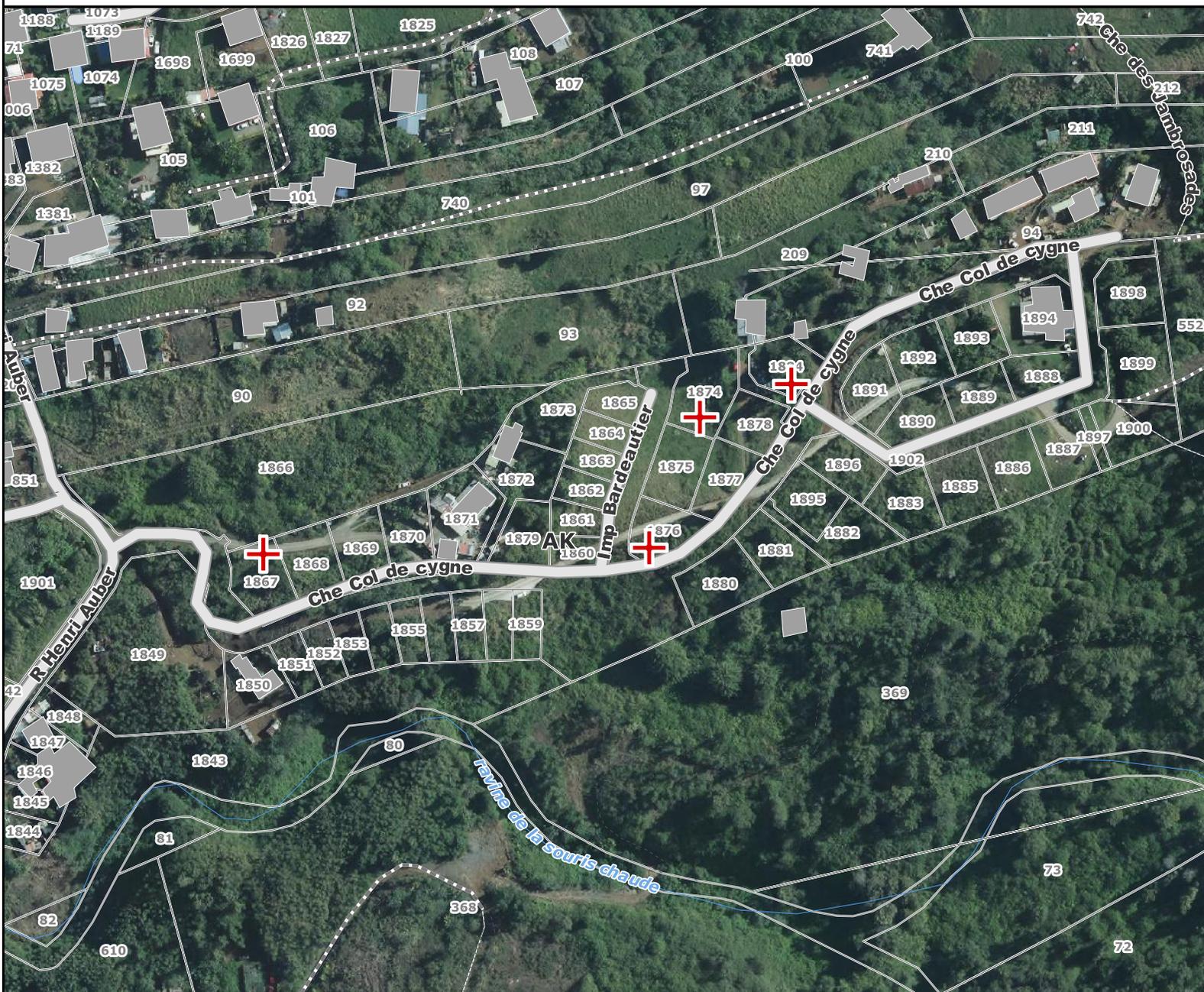
- approuve la cession de ces parcelles de terrain susvisées au prix et conditions indiqués ci-dessus ;
- autorise le Maire à procéder à un appel à candidatures.

**Pour extrait certifié conforme**

Le Maire  
  
Daniel PAUSE

Le Maire, informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20220602-de-02062022-08-DE  
Date de réception préfecture : 10/06/2022



Objet ligne Cad

Ligne

Cours d'eau

Cours d'eau

Voirie axe

Voie circulation normale

Chemin

Sentier

Bâtiment

Bâtiment

Objet surf Cad

piscine

Parcelle cad. nominatif

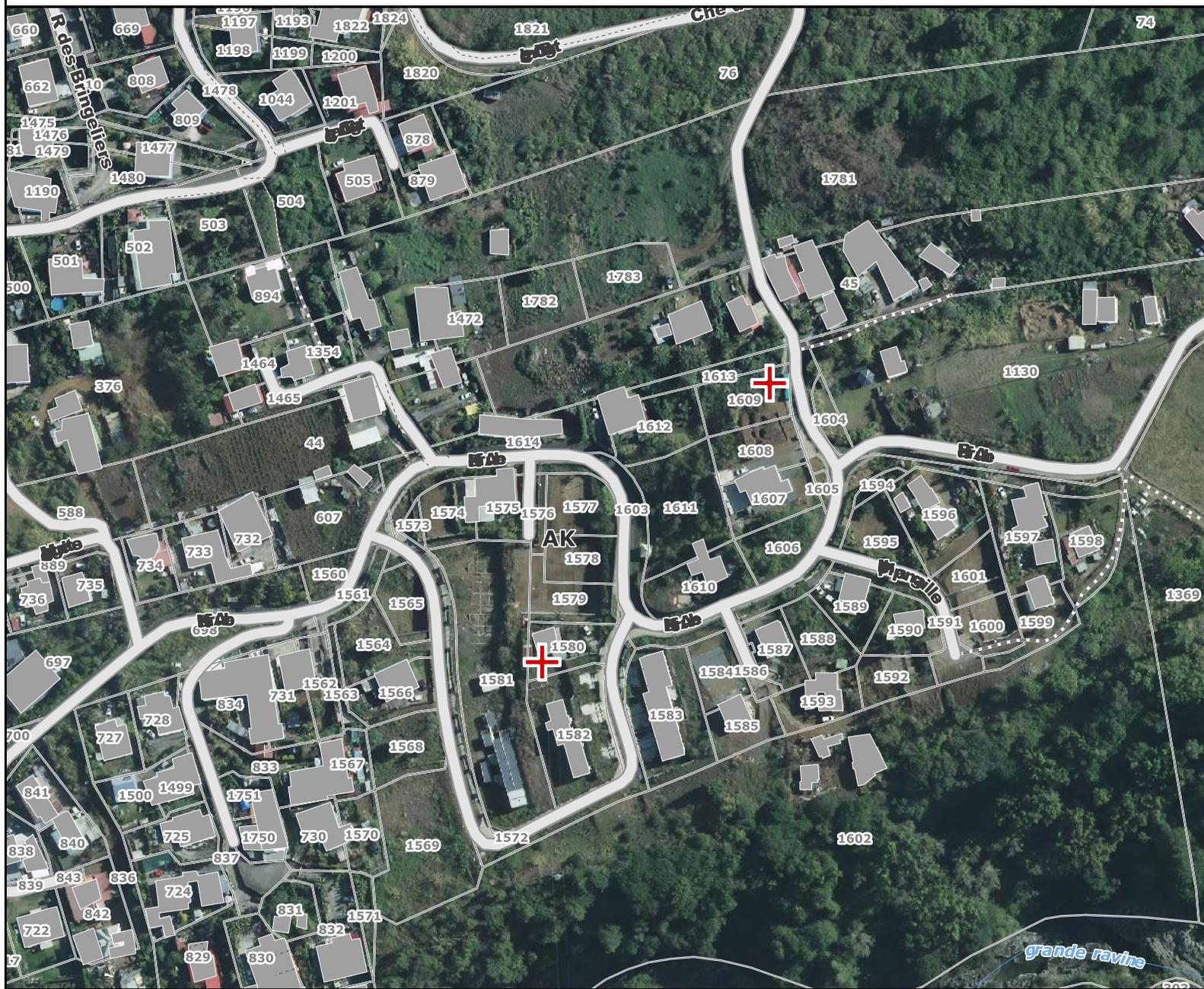
Parcelle



- Données non contractuelles -  
 Sources de données éventuelles :  
 IGN, DGFIP, Collectivité



Accusé de réception en préfecture  
 974-219740230-20220602-de-02062022-08-DE  
 Date de réception préfecture : 10/06/2022



Objet ligne Cad

Ligne

Cours d'eau

Cours d'eau

Voirie axe

Voie circulation normale

Chemin

Sentier

Bâtiment

Bâtiment

Parcelle cad. nominatif

Parcelle



- Données non contractuelles -  
 Sources de données éventuelles :  
 IGN, DGFIP, Collectivité



Accusé de réception en préfecture  
 974-219740230-20220602-de-02062022-08-DE  
 Date de réception préfecture : 10/06/2022